

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34



@Rennes_presse

Jeudi 18 mars 2021

Noyal-Châtillon-sur-Seiche

Concertation sur la création de la Zac Le Hil 3

E-réunion publique, mardi 23 mars 2021 à 18 h

Rennes Métropole, avec la commune de Noyal-Châtillon-sur-Seiche, a le projet de créer une zone d'activités de proximité à vocation artisanale sur le secteur dit du "Hil 3". Il s'agit, sous la forme d'une Zone d'aménagement concerté (Zac), d'accueillir sur le site des entreprises artisanales ou de la petite industrie à l'horizon 2025. Cette future Zac fait l'objet d'une concertation préalable qui a débuté le 11 janvier 2021.

Une réunion publique d'information (en visioconférence sur Teams) **est organisée le mardi 23 mars 2021 de 18 h à 19 h 30, en présence de Jean-Marc Legagneur, vice-président de Rennes Métropole délégué au commerce, à l'artisanat et aux zones d'activités, et Sébastien Guéret, Maire de Noyal-Châtillon-sur-Seiche, accompagnés des services techniques de la Métropole et des équipes en charge de la conception urbaine, paysagère et environnementale du projet.**

À propos de la Zac Le Hil 3

Ce projet d'extension d'une douzaine d'hectares accompagne la dynamique économique du territoire, la progression de l'emploi et les besoins d'accueil de nouvelles activités. Proche de l'axe Rennes-Nantes et de la rocade sud de Rennes, le site à l'étude bénéficie d'une situation géographique très attractive pour les entreprises. Il s'inscrit en continuité des zones artisanales Hil 1 et Hil 2 qui accueillent déjà une cinquantaine d'entreprises.

Un soin particulier sera apporté à la qualité urbaine, architecturale, paysagère et environnementale du projet. Il est prévu de limiter la consommation des ressources et de l'énergie en privilégiant le recours aux matériaux de réemploi et l'installation de panneaux photovoltaïques pour les nouvelles constructions. Le renforcement de la trame bocagère et les noues végétalisées favoriseront la biodiversité et les continuités écologiques sur le territoire.

Calendrier de la concertation

- Début de la concertation : 11 janvier 2021
- Réunion publique d'information : 23 mars 2021
- Contributions du public : jusqu'au 31 mars 2021
- Nouvelle phase de consultation une fois que l'autorité environnementale aura

remis son avis sur le projet (voie électronique) : à l'automne 2021.

Pratique

- Réunion publique : mardi 23 mars de 18 h à 19 h 30, en visioconférence.

Inscription à la réunion et renseignement : voir flyer ci-joint.

- Mise à disposition du public d'un dossier de concertation consultable depuis le 11 janvier 2021 en ligne à l'adresse suivante : https://metropole.rennes.fr/sites/default/files/inline-files/20.11.HIL3_dossier_web_2.pdf.

Pendant toute la durée de la concertation, les observations et propositions relatives au projet pourront être transmises :

- par courriel à l'adresse zac.lehil3@rennesmetropole.fr accompagnées de la mention : "concertation préalable relative au projet de zone d'activités du Hil 3" ;
- par écrit, sur les registres de concertation accessibles au public à l'Hôtel de Rennes Métropole et à l'accueil de l'urbanisme de la Mairie de Noyal-Châtillon-sur-Seiche, aux horaires habituels d'ouverture de ces lieux.